

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 13 (1933)
Heft: 9

Artikel: Le franc suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Novembre 1933

Paris-I^{er}

Treizième Année. - N° 9

Téléphone :
Opéra 90-68
Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LE FRANC SUISSE

Le Franc Suisse.....

Pages

177

DEUXIÈME PARTIE DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Pages

Les taxes française et suisse à l'importation.....

181

Déjeuner de la Chambre de Commerce Suisse en
France. — Discours de M. Gustave Brandt,
Président de la Commission des Douanes.....

185

PREMIÈRE PARTIE

LE FRANC SUISSE

Nous sommes reconnaissants à Monsieur de Saint-Albin, directeur du journal financier « Le Pour et le Contre », de l'autorisation qu'il a bien voulu nous donner de reproduire l'étude sur le franc suisse publiée récemment dans le journal précité.

La situation des monnaies demeurées fidèles à l'étalement or suscite actuellement un grand intérêt dans tous les milieux économiques, spécialement en France et en Suisse, pays qui font partie du « bloc des nations or » et dont les liens en matière monétaire sont aussi étroits que dans les autres domaines économiques. Nos lecteurs, qui n'ont peut-être pas tous eu l'occasion de lire cet article dans « Le Pour et le Contre », seront sans doute heureux d'en prendre connaissance dans nos colonnes.

La crise actuelle remonte au commencement de 1930, mais c'est en juillet 1931 qu'elle commença à affecter les monnaies. Elle prit ce caractère quand l'Allemagne frappa d'un moratorium, plus ou moins absolu mais général, les capitaux

dont ses banques avaient la garde. Immédiatement les fonds déposés en Allemagne et en Autriche furent retirés dans la mesure du possible et cherchèrent un refuge ailleurs. Dès ce moment les monnaies furent discutées : le crédit de la livre sterling elle-même commença de manifester quelque faiblesse sur le marché des changes et ce fut bientôt le tour du dollar de faire parler de lui. La panique se déclencha quand, en septembre 1931, l'Angleterre, paralysée par l'immobilisation de ses capitaux en Allemagne, se vit dans la nécessité de suspendre la convertibilité de ses billets en or : alors les capitaux ne trouvèrent plus de refuge qu'en trois ou quatre pays d'Europe, principalement en France, en Suisse et en Hollande ; ils s'y ruèrent.

La défaillance de la livre sterling entraîna plus ou moins celle des monnaies étrangères qui lui sont légalement rattachées comme la livre égyptienne et de monnaies solidarisées avec elle par les liens du commerce, le tout constituant ce qu'on appelle le bloc sterling. Le dollar canadien, théoriquement indépendant, gravite dans cet orbite, et aussi les monnaies scandinaves. Bref, il

résulta de la dévaluation de la livre sterling une émigration contagieuse de capitaux et leur concentration dans les trois ou quatre pays européens qui semblaient vouloir et pouvoir demeurer fidèles à la monnaie or. Sans doute la livre sterling, qui s'était largement dépréciée dès la déclaration de son cours forcé, eût bien ensuite quelques soubresauts, mais sans durée et, moins d'un an après l'abandon de sa convertibilité en or, dès la seconde moitié de 1932, elle enregistrait une dépréciation de presque un tiers de sa valeur.

Les devises or survivantes, le franc français, le franc suisse, le florin hollandais, la lire italienne même (celle-ci peu en usage dans les transferts internationaux), le belga belge restèrent bien tenues. Même elles purent, en juillet dernier, à la Conférence de Londres, se constituer en Bloc-or; c'est actuellement le pilier monétaire du monde, pas moins.

En conséquence, l'or a afflué dans les caisses centrales de trois ou quatre pays. L'encaisse or de la Banque de France a augmenté de septembre 1931 à fin 1932 de presque 25 milliards. Pendant la même période, celle de la Banque Néerlandaise a doublé de volume, de même que celle de la Banque Nationale de Belgique, tandis que la Banque Nationale Suisse a vu presque tripler le montant de son stock d'or.

Mais la situation économique était loin de s'améliorer. L'Amérique souffrait de plus en plus de la baisse des prix des matières premières et de la mévente de ses produits. La politique de crédit facile adoptée par le Gouvernement ne répondait pas aux espoirs qu'on avait mis en elle. La crise bancaire de mars dernier donna soudain un nouvel élan à la campagne inflationniste menée depuis longtemps déjà par de nombreux producteurs et économistes américains. C'est alors que le président Roosevelt prit le pouvoir, au moment où il était devenu indispensable de trouver le stimulant que réclamait le pays pour son économie agricole et industrielle. A peine installé, en avril dernier il n'hésita pas à dévaluer le dollar et à entreprendre sur la monnaie et sur les prix intérieurs une série d'expériences qui sont encore en plein développement. Quel sera le fruit de ces recherches? Quel sera le sort du dollar? Nul ne le sait exactement. Les menées inflationnistes semblent gagner de plus en plus de terrain; il faut s'attendre à ce que le président Roosevelt consacre ou même accentue encore la baisse du dollar quand il jugera le moment venu de faire la stabilisation légale.

*

La chute du dollar était, dans la situation de créanciers du monde entier où se trouvaient les Etats-Unis quand elle se produisit, déconcertante du point de vue technique; survenant après celle de la livre sterling il semblait que ce fut l'édifice même de la monnaie-or qui croulât. L'effet de démoralisation en fut immense et l'on put un moment se demander si les dernières devises encore rattachées au métal jaune n'aliaient pas se trouver emportées dans cette invraisemblable débâcle. La spéculation internationale joua la catastrophe universelle, et, pour y aider, s'attaqua naturellement à celles de ces devises dont la chute pouvait être la plus rapide et la plus profonde, le florin hollandais et le franc suisse, qui

avaient contre elles d'être les seules à avoir conservé leur parité d'avant-guerre.

Heureusement la manœuvre se heurta à des insitutts d'émission dont la vigilance n'avait pas été en défaut et dont la situation venait de se fortifier à tout événement; en Hollande comme en Suisse on avait eu la précaution de réaliser, quand il en était encore temps, une grande partie des avoirs en dollars; les banques suisses avaient même rappelé dans la mesure du possible les fonds qu'elles avaient engagés à l'étranger, et les avaient transformés en or précieusement conservé dans les caves de la Banque d'émission. On put faire face à tous les retraits à guichets ouverts et le Gouvernement Fédéral fit savoir par des déclarations publiques que la Suisse se ferait un point d'honneur de conserver l'étalon-or.

Cette manifestation était particulièrement opportune de la part de la Suisse qui se trouvait dépositaire d'une masse énorme de capitaux étrangers venus chez elle chercher précisément un abri contre les risques monétaires. Erratiques, et n'ayant aucune raison positive de se fixer là plutôt qu'ailleurs, ces capitaux inquiets pouvaient se retirer comme ils étaient venus; sans doute la couverture métallique était suffisante pour les mobiliser intégralement si c'eût été nécessaire; mais on pouvait craindre que ce ne fût pas à la longue sans réduire fortement la masse monétaire dont le pays a besoin pour son fonds de roulement. Il y eut un moment une certaine inquiétude au sujet de la situation économique du pays et de son équilibre budgétaire. Mais il n'y eut pas un instant de panique grâce au sang-froid et à la ferme conduite de la banque d'émission : des capitaux se retirèrent, d'autres affluèrent, le va-et-vient se fit librement et avec aisance.

C'est que, en Suisse, l'institut d'émission peut, à son choix, rembourser ses billets en monnaies d'or, lingots ou devises-or. Il a donc défendu son change en cédant des francs français, seule devise dont le trafic de l'or n'est soumis à aucune restriction. Comme la Banque Nationale suisse avait transformé en or les devises qui lui étaient remises, elle ne possédait pas d'avoirs importants auprès de banques étrangères; elle eut, pour se procurer les devises qu'on lui demandait, à envoyer de l'or à la Banque de France. Du début de mars au commencement de juillet, le montant de l'or et des devises-or a fléchi de 2.529 millions de francs suisses à 1.820 millions.

Sur ces entrefaites, la Conférence de Londres avait commencé ses travaux et en était arrivée bien vite à la conviction que rien de durable ne pouvait être accompli avant qu'on eût ramené une fois de plus le calme et la stabilité sur les marchés monétaires. Mais les Etats-Unis ne voulaient pas entendre parler d'une stabilisation et l'Angleterre, dans ces conditions, ne crut pas pouvoir stabiliser sa monnaie. Les manœuvres spéculatives menaçaient de devenir dangereuses pour les monnaies-or. Cette situation obligea les cinq pays restés fidèles à l'étalon-or à affirmer avec plus de force encore leur volonté de conserver l'intégrité de leurs monnaies et de ne se prêter à aucune expérience dans ce domaine.

Il était de toute importance de faire cesser les attaques de la spéculation et de constituer un front unique, capable de mettre en œuvre des moyens qui permettent de donner à la déclaration des gouvernements en faveur du maintien inté-

gral de l'étalon-or aux parités actuelles sa pleine efficacité pratique. Les banques d'émission belge, hollandaise, italienne, suisse et française, auxquelles s'est jointe encore la Banque de Pologne, ont donc constitué le Bloc-or dans un but essentiellement défensif qu'elles se sont proposé de réaliser en étroite collaboration technique.

L'effet psychologique de cette entente n'a pas tardé à se faire sentir en obligeant les spéculateurs à abandonner leurs positions. Il en est résulté un raffermissement sensible du florin et du franc suisse ainsi que l'arrêt instantané des fuites de métal de Hollande et de Suisse. L'encaisse or de la Banque Néerlandaise s'est même de nouveau accrue dans une assez forte proportion puisqu'elle atteint maintenant 850 millions de florins. Celle de la Banque Nationale suisse accuse également depuis juillet dernier une certaine augmentation.

**

Le risque qu'a pu faire courir la spéculation internationale aux monnaies-or semble pour l'instant écarté. Elles font preuve sur le marché d'une fermeté de bon augure; le franc suisse en particulier est coté sensiblement au-dessus du pair. Présente-t-il intrinsèquement toute sécurité? Voilà une question à laquelle il vaut la peine de s'arrêter un instant. La Suisse a exprimé à plusieurs reprises sa ferme volonté de rester fidèle à l'étalon-or. Est-elle vraiment en mesure de le faire? Examinons la situation de sa banque d'émission et de ses finances publiques.

La Banque Nationale suisse possède aujourd'hui un stock d'or et de devises-or se montant à 1.850 millions de francs suisses, soit un milliard environ de plus qu'avant le début de la crise financière de 1931. Les billets en circulation sont couverts à raison de plus de 130 % et l'ensemble des engagements à vue par l'or et les devises-or à raison d'environ 95 %. En outre, son crédit n'est pour ainsi dire pas mis à contribution par le commerce et l'industrie. Les prélèvements de devises enregistrés avant la formation du Bloc-or ont été accompagnés d'une forte diminution des avoirs des banques en comptes de virements. Les billets en circulation ont également diminué de volume quoique dans une moindre proportion. Mais contrairement aux avoirs en comptes de virements, la diminution des billets en circulation s'est encore accentuée en juillet et surtout au mois d'août et de septembre. Les corporations de droit public, pas plus que l'économie privée n'ont recours au crédit de la banque d'émission. D'ailleurs, lorsque le portefeuille de la Banque Nationale suisse contient des bons à court terme, ce n'est qu'exceptionnellement et pour un montant toujours insignifiant.

Le gouvernement suisse travaille avec énergie d'autre part au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Le programme financier qu'il a réussi à faire approuver par le Parlement apportera une économie de près de 59 millions et des recettes

nouvelles s'élevant à 75,5 millions, ce qui correspond à une amélioration de près de 135 millions. Ainsi les 45 millions qui restent après couverture du déficit présumé peuvent être considérés comme une marge permettant de parer à toute éventualité. Le programme financier respecte deux principes essentiels : d'une part l'Etat ne recourt pas à l'emprunt, d'autre part le plan d'amortissement de la dette n'est pas modifié. Les économies portent sur les traitements des fonctionnaires, les subventions, le service de la dette, etc.; aux recettes figurent un impôt fédéral de crise sur le revenu, de nouveaux droits de timbre sur les coupons, ainsi que l'imposition du tabac et des boissons distillées. Du reste, la situation des finances fédérales s'est sensiblement améliorée depuis quelques années; malgré la crise, la Confédération n'a pour ainsi dire pas de dette flottante. Quant à la balance commerciale, elle s'est continuellement améliorée au cours de cette année, grâce aux mesures énergiques prises par le gouvernement. C'est ainsi que le déficit des échanges, qui était de 490 millions pour le premier semestre et de 708 pour les neuf premiers mois de l'année 1932, a pu être ramené à 378 et à 536 millions pour les périodes correspondantes de l'année 1933.

Parmi les importations invisibles, le tourisme est de nouveau en progression. L'indice du nombre des chambres occupées a été au mois d'août de 9 % plus élevé que l'année dernière à la même époque. Les revenus du tourisme et des placements à l'étranger semblent être encore suffisants avec les autres éléments actifs (versements d'assurances, etc.) pour équilibrer la balance des paiements. Le degré de liquidité des banques suisses est toujours très élevé. Les avoirs en comptes de virement auprès de la Banque Nationale atteignent presque 600 millions de francs suisses, alors que la moyenne de 1930 n'était que de 168 millions.

Dans le domaine économique, l'on constate une réduction notable du nombre des chômeurs. Sur 487.000 membres des caisses de chômage, 50.500 étaient chômeurs complets et 55.700 chômeurs partiels à fin janvier; ces caisses accusent en juillet sur 517.000 membres 39.200 chômeurs complets et 37.500 chômeurs partiels. Il est vrai que cette diminution est due en partie à des influences saisonnières.

Il y a bien là de quoi rassurer les plus pessimistes. La Suisse a, d'ailleurs, le plus grand intérêt à n'abandonner point l'étalon-or. Elle est pauvre en matières premières en denrées alimentaires. Une dépréciation du franc suisse en augmenterait le prix d'importation et par contre-coup provoquerait un renchérissement du coût de la vie. En outre la Suisse dispose d'avoirs à l'étranger dont le montant dépasse de plusieurs milliards de francs suisses les avoirs étrangers en Suisse. Il est clair que ces créances stipulées pour la plupart en francs suisses se ressentiraient cruellement d'une baisse de la monnaie helvétique.